

CONTRAT PUBLICITAIRE ET SPONSORING SUR DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS GRATUIT FRENCHYMYMY

Conditions:

Article1- Les appelés partenaires financiers ou sponsors sont des commerces, associations, collectivités ou toutes entreprises qui souhaiteraient afficher un espace publicitaire sur un ou plusieurs distributeurs de préservatifs gratuits en libre service de l'association Frenchymy.

Article2- Les partenaires financiers ou sponsors des distributeurs Frenchymy sont engagés sur une durée de 2 ou 6 mois et 1 an renouvelables.

Les partenaires financiers ou sponsors des distributeurs Frenchymy sont libres de choisir le type de sponsoring sur les distributeurs ainsi que le nombre de distributeurs à sponsoriser en fonction de ce que l'association Frenchymy leur propose.

Article3- Les partenaires financiers ou sponsors des distributeurs Frenchymy qui s'engagent sur un sponsoring de catégorie B et C (voir tableau des prix) sont engagés à fournir à leurs frais 300 préservatifs publicitaires par mois et par distributeur à l'association Frenchymy par voie postale. Tout manquement à cette condition entraînera des poursuites en justice.

Article4- Dans le cadre où l'un des partenaires financiers ou sponsors des distributeurs Frenchymy souhaiterait arrêter son contrat, une rupture de contrat sans frais est possible en date du paiement du 2ème mois pour les engagements de catégorie A, B et C de 6 mois et 1 an.

Les partenaires financiers ou sponsors des distributeurs Frenchymy qui s'engagent sur un sponsoring de catégorie A, B ou C d'une durée de 2 mois sont soumis de payer leur engagement complet.

Article5- Tous les partenaires financiers ou sponsors des distributeurs Frenchymy qui s'engagent sur un sponsoring de toutes catégories pour une période d'engagement de 6 mois ou 1 an, ont l'obligation de payer au premier jour suivant la date de règlement du 2ème mois un acompte de 20% de la somme indiquée par leur contrat.

Article6- Si un partenaire financier ou sponsors des distributeurs Frenchymy décide de rompre son contrat après la date de règlement du 2ème mois, l'acompte qu'il aura réglé à l'association Frenchymy sera encaissé et l'association Frenchymy le poursuivra en justice pour rupture de contrat illégale.

Article7- Tous les partenaires financiers ou sponsors des distributeurs Frenchymy sont soumis aux mêmes tarifs et conditions publicitaires, hormis si l'association Frenchymy décide d'évaluer un devis à la baisse pour une association ou collectivité.

Article8- Les prix publicitaires destinés aux partenaires financiers ou sponsors des distributeurs Frenchymy fixés en date du 1er Novembre 2009 peuvent être soumis à des modifications à tous moments. Dans le cadre où les prix publicitaires seraient soumis à des changements, les partenaires financiers ou sponsors des distributeurs Frenchymy ayant un contrat en cours ne seraient pas soumis à ces changements.

Signature de l'établissement
(mention lu et approuvé)

Cachet de
l'association Frenchymy

DEMANDE DE CONTRAT

Nom de votre établissement:

Nom du responsable de l'établissement:

Adresse de l'établissement:
.....
.....

Contact

Tel:

E-mail:

Votre commande: (*entourer vos réponses*)

Etablissement	Public		Privé	
	Entreprise	Commerce	Association	Autre (précisez):
Durée	2 mois	6 mois	1 an	
Catégorie	A	B	C	
Nombre de distributeurs à sponsoriser	1	2	Tous	Autre (précisez):

Si vous êtes une association ou collectivité et souhaitez une réduction de votre contrat, cochez cette case:

Important:

- Tout règlement est à effectuer par virement bancaire, chèques ou liquide (maximum 200 Euros) à l'association Frenchmymy au 2 de chaque mois
- Les catégories B et C doivent faire leur envoi de préservatifs publicitaires le 25 de tous les mois durant leur contrat.

Fait à

Date: / /

Signature de l'établissement
(*mention lu et approuvé*)

Cachet de
l'association Frenchmymy

Tarifs des distributeurs gratuits de préservatifs Frenchmymy pour partenaires et sponsors

Tableau de prix TTC: Valeur des prix pour un engagement sur 1 distributeur

Catégories	Engagement	Prix
A Affichage de votre publicité ou logo sur le distributeur	2 mois -----	100 €
	6 mois -----	280 €
	1 an -----	560 €
B Affichage de votre logo ou publicité sur les préservatifs	2 mois -----	100 €
	6 mois -----	280 €
	1 an -----	560 €
C Affichage de votre logo sur les préservatifs et sur le distributeur	2 mois -----	160 €
	6 mois -----	450 €
	1 an -----	710 €

Tableau des prix dégressif par distributeur: Prix par distributeur en Euros ttc

Catégories	Engagement	Prix pour un distributeur	2-3	4-5	6-10	Tous
A Affichage de votre publicité ou logo sur le distributeur	2 mois -----	100 €	90	80	60	30
	6mois -----	280 €	270	260	240	210
	1 an -----	560 €	550	540	520	490
B Affichage de votre logo ou publicité sur les préservatifs	2 mois -----	100 €	90	80	60	30
	6mois -----	280 €	270	260	240	210
	1 an -----	560 €	550	540	520	490
C Affichage de votre logo sur les préservatifs et sur le distributeur	2 mois -----	160 €	130	110	90	70
	6mois -----	480 €	450	420	400	350
	1 an -----	710 €	700	680	660	610

En choisissant le sponsoring de catégorie B ou C vous vous engagez à fournir un minimum de 300 préservatifs tous les mois à votre charge (préservatifs et marquage compris).